

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 08/06/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 juin 2011
--- o0o ---**

L'an deux mille onze, le dix-sept juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET (a procuration pour Mme DUBUN), DEHEZ (a procuration pour Mme ROLLIN), Mme DEGOS (a procuration pour Mme ROCA), MM. DUBOS (a procuration pour M. LAMOTHE), BATS, Mme LEGLISE, M. CABANNES, Melle POLESE (a procuration pour Mme DEHEZ-BATISTA), MM. DUPOUY, MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mme LEFORT.

Etaient excusés : MM. LAMOTHE (a donné procuration à M. DUBOS), DUCASSE, Mmes ROLLIN (a donné procuration à M. DEHEZ), DUBUN (a donné procuration à M. de ZANET), ROCA (a donné procuration à Mme DEGOS), DEHEZ-BATISTA (a donné procuration à Melle POLESE).

Etait absent : M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

délibération n°7

OBJET : Approbation du plan de financement du projet «Centre de Loisirs » de TARTAS

Rapporteur : Jean-François BROQUERES, Maire

Il est proposé à notre assemblée d'approuver le plan de financement du projet de Centre de Loisirs de TARTAS.

DEPENSES PREVISIONNELLES (H.T)	RECETTES PREVISIONNELLES (H.T)	
CONSTRUCTION aps	1.515.000 €	Subvention et/ou prêt de l'Etat
études/BRANCHEMENTS	215.000 €	Subvention de la Région
.....		Subvention du Département
.....		Subvention FEADER (Pays)
.....		Subvention CAF
.....		Prêt CAF
.....		Subvention Réserve parlementaire
		Communauté de Communes
		Emprunt ville auprès des banques
TOTAUX	1.730.000 €	TOTAUX
		1.730000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur

APPROUVE le plan de financement du projet de Centre de LOISIRS de TARTAS.

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget de la Ville délibéré en date du 28 avril dernier.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUERES